

Délibération

Générale

colonial

## DELIBERATION n° 58/6e L la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale en matière domaniale.

n° 58/6e L la

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
1 avril 1964

Numéro JO  
n° 4 du 01/05/1964

Date du numéro  
1 mai 1964

### TEXTE INTÉGRAL

rendue exécutoire par arrêté n° 460 du 1er avril 1964, la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale a accordé à M. Basile Moskos la concession provisoire d'un terrain d'une superficie de quatre cent cinquante mètres carrés sise à Djibouti, quartier de la Plaine, lot n° 4, au prix de deux mille francs 1er mètre carré.